



#cohésionsociale

Offre de formations 2023

TOUTES LES FORMATIONS CLÉS EN MAIN DE LA BRANCHE ÉCLAT

éclat

CPNEF

des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs,
et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale
et environnementale, au service des Territoires



uniformation

FORMATIONS CLÉS EN MAIN* 2023



Les partenaires sociaux de la branche Éclat et Uniformalion vous présentent le catalogue de formations 2023 "clés en main".*

Avec cet outil, nous souhaitons réaffirmer que la formation est une priorité pour les entreprises de la branche et considérons en effet que l'accès à la formation de toutes et tous les salarié(e)s, tout au long de leur vie professionnelle, constitue des opportunités d'évolution, de développement des compétences et d'enrichissement personnel.

Nous vous invitons à consulter ce livret et espérons que ces actions de formation vous permettront d'accompagner des parcours professionnels et les projets associatifs que vous développez.

David Cluzeau
Président de la CPNEF Éclat

Catherine Sergent
Vice-Présidente de la CPNEF Éclat

www.cpnefanimation.fr

* Les prestataires retenus pour ce catalogue s'engagent à appliquer les protocoles sanitaires en vigueur. Les dates des formations sont actualisées sur le site : www.uniformalion.fr

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

A COMMENT CONSULTER L'OFFRE ?

Uniformalion.fr > entreprise > formation > rubrique « offre de formation clés en main »



Vous pouvez trouver votre formation grâce à un moteur de recherche en sélectionnant :

- la date souhaitée
- la région
- votre branche professionnelle Éclat
- le thème de la formation
- les publics ciblés



B CHOISISSEZ UNE OFFRE

Pour les informations avec inscription auprès d'Uniformalion, cliquez sur : « je m'inscris à une session ». Cette opération vous permet d'accéder directement au module d'inscription sur votre espace privé.

Pour les formations gérées directement par les organismes de formation : remplissez le formulaire qui vous sera proposé.



C IDENTIFIEZ-VOUS

Vous êtes dirigé(e) vers votre espace privé

Munissez-vous de votre n°com (n° adhérent Uniformalion) et de votre code confidentiel.



Pour vous inscrire
Scannez-moi !

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

Les formations de ce catalogue sont accessibles aux entreprises qui versent leurs contributions conventionnelles à Uniformation, soit au moins 2,1 % de la masse salariale brute.

PUBLIC CONCERNÉ

Les actions de formation sont accessibles aux salariés et aux dirigeants bénévoles. Ces derniers ne peuvent représenter plus de 10 % de l'effectif de la formation et l'action de formation doit être en adéquation avec leur fonction bénévole au sein de l'entreprise (sauf pour les sessions « contrats et paies » : cf. règles particulières sur catalogue).

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Uniformation prend en charge :

- Le coût pédagogique des formations.
- Les frais annexes (repas, hébergement, déplacement) dans la limite des plafonds fixés par Uniformation.

Les rémunérations ne sont pas prises en charge.

RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Uniformation règle directement à l'organisme de formation les frais pédagogiques et les repas collectifs du midi.

Le règlement des frais annexes s'effectuera à partir de la demande de remboursement jointe à la confirmation d'inscription. La demande de remboursement est à retourner dans les 15 jours suivant la formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

À chaque session correspond un nombre de places défini. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des demandes. Le 1^{er} stagiaire inscrit par structure est prioritaire (sauf règle particulière des sessions « contrats et paies »). Les autres stagiaires de la même structure sont inscrits automatiquement en liste d'attente.

CALENDRIER

Les sessions se dérouleront de mars à décembre 2023.

DÉLOCALISATION D'UNE ACTION DU CATALOGUE ÉCLAT

Une action du catalogue Éclat vous intéresse, mais elle ne se déroule pas dans votre région ?

Prenez contact avec un conseiller Uniformation pour connaître les possibilités de mise en place de cette formation dans votre région, dans les mêmes conditions d'admission et de modalités de prise en charge que celles du catalogue Éclat 2023

Attention! Ces délocalisations ne sont possibles que dans la limite des fonds disponibles.

INSCRIPTION

L'inscription en ligne réalisée par l'employeur sur uniformation.fr vous est proposée pour un traitement sécurisé et plus rapide. Les inscriptions sont gérées nationalement.

Pour toute saisie en ligne, vous devez vous munir de votre n°lcom et de votre code confidentiel. Ce dernier peut s'obtenir en ligne.

Un courrier d'accord (convocation) ou de refus (en cas de session annulée ou complète) vous parviendra entre 3 et 4 semaines avant le début de la formation. Il vous sera envoyé à l'adresse email enregistrée au moment de l'inscription.

Tout désistement, après réception de la convocation, doit impérativement être signalé au Pôle Actions Collectives, par mail. Toute absence, non justifiée, pourra entraîner la perte du droit d'accès pour les prochaines formations.

Pour toute information sur votre inscription, merci d'écrire à formationscollectives@uniformation.fr

L'équipe du Pôle Actions Collectives est à votre disposition.

COMMENT ANNULER VOTRE INSCRIPTION ?

Vous souhaitez annuler l'inscription d'un salarié ?

Revenez à cette étape

Uniformation.fr > entreprise > formation > rubrique « offre de formation clés en main »

Ceci sera possible jusqu'à la date limite d'inscription.

INDEX DES FORMATIONS

2023

CCN ÉCLAT

[CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA
BRANCHE ÉCLAT]

1. Contrats et paies des animateurs techniciens et professeurs
2. Contrats et paies
3. Comprendre et expliciter le bulletin de paie
4. Embaucher et choisir le bon contrat de travail
5. La vie du contrat de travail : gérer les modifications et les périodes de suspension du contrat de travail
6. Gérer le temps de travail des salariés
7. Gérer la fin du contrat
8. Construire le plan de développement des compétences

PRATIQUES CULTURELLES

9. L'art et les 5 sens avec les tout-petits
10. Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques
11. Alphabet du théâtre
12. Éveil musical des jeunes enfants 3-6 ans
13. Improvisation Jazz
14. Animation par le conte
15. Alphabet des arts plastiques
16. Les activités scientifiques, techniques et numériques dans les temps péri et extrascolaires
17. Les livres pour grandir
18. Éducation aux médias et aux outils numériques d'information et de communication
19. Accompagner des découvertes culturelles et patrimoniales
20. Enseignement musical : du cours individuel au cours collectif
21. Animer un jardin collectif, un jardin partagé
22. Vivre et agir dans son quartier, son village, sa ville
23. Créer un film d'animation avec les enfants et les adolescents
24. La voix, la connaître, l'écouter, la maîtriser
25. Chanter ensemble
26. Alphabet des outils numériques musicaux

PÉDAGOGIE

27. L'environnement social de l'adolescent
28. Les relations parents / professionnels dans le soutien à la parentalité
29. Les enfants, action éducative et pédagogies
30. Pratique des activités intergénérationnelles
31. Éducation à l'environnement et au développement durable dans les accueils de loisirs
32. Éducation à l'alimentation
33. L'accueil des enfants en situation de handicap en ACM
34. Animer la participation des enfants et des adolescents
35. Accompagner la participation des publics adultes
36. Le jeu et l'activité ludique, supports d'animation
37. Accompagnement des pratiques culturelles amateurs
38. Situations de harcèlement au sein de collectifs d'enfants et d'adolescents : prévenir, détecter et réagir
39. Accueillir des publics en situation de handicap par des pratiques artistiques

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET ADMINISTRATIF

40. Organisation territoriale, finances locales, incidences pour le secteur de la branche Éclat
41. Logiciels libres, éthique, protection des données et droits d'auteurs sur internet
42. Projet associatif et mobilisation des fonds européens
43. S'initier aux bases des écrits professionnels
44. Digitalisation de la formation
45. Devenir formateur AFEST - Les fondamentaux
46. Lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels - VHSS - Les fondamentaux
47. Lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels - VHSS - Approfondissement



CCN ÉCLAT

CONVENTION COLLECTIVE
NATIONALE DE LA BRANCHE ÉCLAT

1

CONTRATS ET PAIES DES ANIMATEURS-TECHNICIENS ET PROFESSEURS DE LA BRANCHE ÉCLAT



PRÉSENTIEL

3 jours (19 heures)

Public : Cette formation concerne :

- En priorité, les binômes (ce qui n'exclut pas une inscription individuelle) du type comptable - président(e), secrétaire comptable - directeur(rice) venant de la même structure.
- Dans tous les cas, une des personnes composant le binôme ou la personne s'inscrivant individuellement doit **avoir une première expérience de la paie.**

Durée : 3 jours

Lieu :

- PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

La convention collective Éclat prévoit des règles particulières pour les animateurs-techniciens et professeurs. Avoir une expérience dans la gestion du personnel et des paies n'est pas toujours suffisante. Cette formation dédiée exclusivement à ces profils permet aux stagiaires d'étudier leur statut de A à Z, de réaliser plusieurs bulletins de paie mais également de partager et de confronter leurs différentes pratiques et problématiques sur ces profils.

OBJECTIFS

- Connaître les principes et les particularités du statut animateur-technicien et professeur
- Savoir gérer les modifications des contrats
- Connaître les éléments conventionnels de rémunération et notamment les nouveautés applicables **depuis 1^{er} janvier 2022 à la suite de l'avenant 182**
- Connaître les obligations sociales spécifiques dans la branche et réaliser les paies des animateurs-techniciens et professeurs

CONTENU

- Connaître l'ensemble des particularités du statut :
 - ✓ Identifier les salariés visés par le statut
 - ✓ Gérer leur temps de travail
 - ✓ Gérer les modifications du contrat de travail
- Être en capacité de réaliser des bulletins de paie :
 - ✓ Identifier et calculer l'ensemble des éléments conventionnels de rémunération et notamment appréhender le nouveau système de rémunération applicable depuis le 1^{er} janvier 2022
 - ✓ Connaître l'ensemble des spécificités de la branche pour l'établissement des paies
 - ✓ Réaliser des bulletins de paie sur Excel

2 CONTRATS ET PAIES DE LA BRANCHE ÉCLAT



PRÉSENTIEL

4 jours (26 heures)

Public : Cette formation concerne :

- En priorité, les binômes (ce qui n'exclut pas une inscription individuelle) du type comptable - président(e), secrétaire comptable - directeur(ice) venant de la même structure.
- Dans tous les cas, une des personnes composant le binôme ou la personne s'inscrivant individuellement doit **avoir une première expérience de la paie.**

Durée : 4 jours

Lieux :

- PARIS
- MARSEILLE
- STRASBOURG
- LYON
- NANTES
- TOULOUSE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

En tant qu'employeur, il est nécessaire d'acquérir les bons réflexes pour identifier le contrat de travail adapté à l'activité du salarié et déterminer la rémunération minimale de ce dernier. Cette formation permet aux participants de décrypter les spécificités de la branche Éclat pour élaborer le bon contrat de travail, conforme aux réglementations légales et conventionnelles, ainsi que pour déterminer les éléments conventionnels de rémunération et réaliser des bulletins de paie.

OBJECTIFS

- Connaître les particularités des contrats de la branche Éclat
- Savoir gérer les modifications des contrats
- Connaître les éléments conventionnels de rémunération et notamment les nouveautés applicables **depuis le 1^{er} janvier 2022 à la suite de l'avenant 182**
- Connaître les obligations sociales spécifiques dans la branche et réaliser les paies des statuts atypiques

CONTENU

- Connaître l'ensemble des particularités de chaque contrat de travail de la branche :
 - ✓ Temps plein
 - ✓ Temps partiel
 - ✓ Modulation
 - ✓ CDI intermittent
 - ✓ Animateur-technicien et professeur
 - ✓ CDD
 - ✓ CEE
- Être en capacité de réaliser des bulletins de paie :
 - ✓ Identifier et calculer l'ensemble des éléments conventionnels de rémunération et notamment appréhender le nouveau système de rémunération applicable depuis le 1^{er} janvier 2022
 - ✓ Connaître l'ensemble des spécificités de la branche pour l'établissement des paies
 - ✓ Réaliser des bulletins de paie sur Excel

COMPRENDRE ET EXPLICITER LE BULLETIN DE PAIE DANS LA BRANCHE ÉCLAT



DISTANCIEL

1,5 jours (10,5 heures)



PRÉSENTIEL

1,5 jours (10,5 heures)

Public : Personnes dirigeant ou gérant des salariés et qui ne réalisent pas les paies (dirigeant bénévole, directeur, comptable, gestionnaire RH) ; les personnes qui n'ont jamais réalisé de paies et qui vont prochainement le faire.

Durée : 1,5 jour

Lieux :

- 1 SESSION À DISTANCE
- 1 SESSION À PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

La branche ÉCLAT est composée d'un grand nombre de structures de petite taille ne disposant pas d'un personnel dédié à la réalisation des bulletins de paie. Cette dernière est souvent externalisée auprès d'un prestataire.

L'externalisation de la paie ne libère pas l'employeur de sa responsabilité vis-à-vis du salarié et de l'URSSAF en cas d'erreur. Il est donc essentiel que l'employeur ait les codes de lecture pour décrypter un bulletin de paie, tant au niveau des éléments composant le salaire brut que des différentes lignes de cotisations salariales et patronales. Avec ces codes, il sera en mesure de communiquer les éléments nécessaires au prestataire pour établir le bulletin de paie, relever d'éventuelles anomalies, ainsi que de répondre aux premières questions des salariés.

OBJECTIFS

- Comprendre les lignes du bulletin de paie
- Identifier les particularités de la branche et avoir les bons réflexes en cas de changement de situation du salarié
- Être en capacité de répondre aux premières questions des salariés sur leur bulletin de paie

CONTENU

- Visualiser les éléments composant le salaire brut du salarié
- Connaître les cotisations sociales, salariales et patronales légales et conventionnelles
- Identifier les situations ayant un impact sur le salaire brut jusqu'au net à payer
- Connaître les dispositifs d'exonération ou de réduction des cotisations sur un bulletin de paie

EMBAUCHER ET CHOISIR LE BON CONTRAT DE TRAVAIL DANS LA BRANCHE ÉCLAT



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)



DISTANCIEL

2 jours (14 heures)

Public : Personnes ayant à gérer ou diriger quotidiennement du personnel associatif.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

Durée : 2 jours

Lieux :

- 1 SESSION À LYON
- 1 SESSION À DISTANCE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Il est nécessaire de respecter quelques règles essentielles pour débiter une relation de travail sur de bonnes bases et le plus sereinement possible. Pour cela, tout en respectant les obligations légales et conventionnelles lors du processus de recrutement, il est notamment important d'identifier le contrat de travail adapté à l'activité du salarié, ainsi que sa classification, pour verser la rémunération minimale adéquate dès l'embauche.

OBJECTIFS

- Choisir le bon contrat de travail dans la convention collective Éclat
- Déterminer la classification du salarié adaptée au poste
- Connaître et maîtriser le processus d'embauche d'un salarié et les obligations sociales et administratives liées à l'embauche

CONTENU

- Choisir le contrat de travail (CDI, CDD, CEE)
 - ✓ Étude de l'ensemble des contrats de travail existant dans la convention collective Éclat (leur organisation et leur fonctionnement général)
- Déterminer le groupe de classification du salarié
 - ✓ Classer le salarié au regard de la nouvelle grille de la convention collective applicable
 - ✓ Déterminer le salaire en cas de plurivalence (nouvelles règles depuis le 1^{er} janvier 2022)
- Procéder au recrutement
 - ✓ Établir le contrat de travail
 - ✓ Les obligations de l'employeur relatives au choix du salarié
 - ✓ Les formalités administratives liées à l'embauche
- Organiser l'accueil du salarié et une éventuelle période d'essai

LA VIE DU CONTRAT DE TRAVAIL : GÉRER LES MODIFICATIONS ET LES PÉRIODES DE SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)



DISTANCIEL

2 jours (14 heures)

Public : Personnes ayant à gérer ou diriger quotidiennement du personnel associatif.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

Durée : 2 jours

Lieux :

- 1 SESSION À PARIS
- 1 SESSION À DISTANCE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Au cours de la relation de travail, certaines situations et événements impactent le contrat de travail. Il est essentiel pour les personnes dirigeant quotidiennement des salariés, de connaître les règles légales et conventionnelles, mais également de découvrir les pratiques des uns et des autres, pour gérer sereinement les modifications du contrat de travail ainsi que les différents congés et absences des salariés.

OBJECTIFS

- Gérer l'ensemble des congés des salariés dans le respect des règles légales et conventionnelles
- Faire face aux absences des salariés dans le respect des règles légales et conventionnelles
- Mettre en œuvre une modification du contrat ou des conditions de travail du salarié

CONTENU

- Gérer les congés des salariés
 - ✓ Congés payés
 - ✓ Congé maternité / Congé paternité / Congé parental d'éducation
 - ✓ Autres congés et jours fériés
- Gérer un arrêt maladie ou un accident du travail (ou un accident de trajet ou une maladie professionnelle)
- Modifier le contrat de travail du salarié ou ses conditions de travail

6 GÉRER LE TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS DANS LA BRANCHE ÉCLAT



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)



DISTANCIEL

3 jours (21 heures)

Public : Personnes ayant à gérer ou diriger quotidiennement du personnel associatif.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

Durée : 3 jours

Lieux :

- PARIS
- TOULOUSE
- RENNES
- 2 SESSIONS À DISTANCE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

La convention collective de la branche ÉCLAT comporte des spécificités en matière de décompte et d'organisation du temps de travail. Cette formation a été construite pour aider les personnes gérant quotidiennement des salariés, à connaître les règles relatives au décompte du temps de travail pour élaborer et suivre les plannings des salariés, que ce soit dans le cadre de leurs horaires habituels de travail ou lors de temps de travail exceptionnels.

OBJECTIFS

- Gérer le planning des salariés, quelle que soit leur organisation du temps de travail, conformément aux règles de la CCNE et dans le cadre du périmètre spécifique des entreprises de la branche
- Faire travailler les salariés en dehors de leurs horaires habituels, en respectant l'ensemble des règles légales et conventionnelles et en anticipant les conséquences que peuvent avoir ces fluctuations horaires

CONTENU

- Définir ce qui relève du temps de travail effectif
- Gérer le planning des salariés
- Faire travailler les salariés en sus de leurs horaires habituels

7 GÉRER LA FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL DANS LA BRANCHE ÉCLAT



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)



DISTANCIEL

2 jours (14 heures)

Public : Personnes ayant à gérer ou diriger quotidiennement du personnel associatif et souhaitant connaître les procédures et les éventuelles indemnités à verser lors d'une fin de contrat.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

Durée : 2 jours

Lieux :

- PARIS
- 1 SESSION À DISTANCE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Tout employeur peut se retrouver confronté au départ d'un salarié, quelles que soient la nature du contrat de travail et la cause du départ. Cette formation permet aux personnes gérant des salariés, d'appréhender le plus sereinement possible la rupture du contrat de travail et les formalités afférentes, ainsi que d'évaluer le coût financier de la rupture.

OBJECTIFS

- Gérer la rupture du contrat de travail en respectant l'ensemble des dispositions légales et conventionnelles
- Gérer l'ensemble des formalités liées à la fin d'un contrat de travail
- Calculer les indemnités dues à la fin du contrat

CONTENU

- La rupture du contrat de travail en CDI
 - ✓ Gérer une démission
 - ✓ Identifier les différents motifs de licenciement et la procédure à respecter
 - ✓ Réaliser une rupture conventionnelle
 - ✓ Gérer un départ ou une mise à la retraite
 - ✓ Respecter le préavis
 - ✓ Calculer les indemnités de fin de contrat
- La fin du CDD
 - ✓ Gérer la fin du CDD
 - ✓ Connaître les cas de rupture anticipée
 - ✓ Calculer les indemnités de fin de contrat

CONSTRUIRE LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



MIXTE

2 jours (14 heures)

Public : Personnes ayant en charge la formation professionnelle dans les entreprises de **moins de 50 salariés équivalent temps plein.**

Durée : 2 jours

Lieu :

- 1 SESSION À LYON (EN MIXTE)

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

La branche des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation, agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires - Éclat promeut de longue date la formation professionnelle tout au long de la vie. Savoir identifier les besoins de formation et mettre en place un plan de développement des compétences dans sa structure requiert une méthode spécifique aux entreprises de la branche. Cette action a pour objectif de les outiller en la matière.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins de formation professionnelle dans l'entreprise
- Comprendre les différents dispositifs existant afin de les mobiliser
- Formaliser le projet de formation de l'entreprise et de ses salariés

CONTENU

- Appréhender les enjeux du développement des compétences au sein de son entreprise
- Diagnostiquer les besoins de formation : méthodes, ressources, outils... en comparant les compétences nécessaires aux besoins de fonctionnement et de développement de l'entreprise, et les compétences effectivement détenues par les salariés
- Mettre à profit les différents entretiens (entretien professionnel, entretien d'évaluation...)
- Connaître et articuler les différents dispositifs de formation existant pour construire son plan
- Anticiper et organiser le départ en formation d'un salarié sans perturber le fonctionnement de l'entreprise
- Concrétiser les actions de formation (choix de l'OPAC, prise en charge par l'OPCO, etc.)



PRATIQUES CULTURELLES

9 L'ART ET LES 5 SENS AVEC LES TOUT-PETITS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Professionnels en lien avec les publics 3-6 ans.

Durée : 3 jours

Lieux :

- PARIS
- MARSEILLE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

En lien avec les publics 3-6 ans, ces trois jours de formation vous ouvrent les champs des possibles à mettre directement en application dans votre sphère professionnelle : acquérir du vocabulaire approprié pour parler des cinq sens, construire un programme d'activités ayant pour but l'éveil des sens et la prise de conscience. Construire des parcours en plusieurs étapes pour atteindre un objectif pédagogique à travers un fil rouge sensoriel.

OBJECTIFS

- À partir des perceptions individuelles, il s'agit :
 - ✓ D'activer les sens
 - ✓ De rendre plus rationnelles les prises d'informations
 - ✓ D'élaborer des représentations du monde à partir de la réalité perçue
- Acquérir du vocabulaire

CONTENU

- Susciter toutes les occasions d'une découverte active du monde et en solliciter des représentations
- S'appuyer sur des expériences vécues et mobiliser la découverte sensorielle du monde qui nous entoure
- Proposer des expérimentations faisant appel à chacun des 5 sens (explorer les couleurs, les sons, les objets, les odeurs, les matières, les aliments...)

SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES



PRÉSENTIEL

5 jours (35 heures)

Public : Toute personne sollicitant l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacle vivant (licence 1^{ère} catégorie) correspondant à la catégorie d'exploitant de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques.

Durée : 5 jours

Lieu :

▪ PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

La formation "Prévention des risques et sécurité pour la licence d'exploitant" devient "Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques".

Cette nouvelle formation s'adapte à la réforme du 1^{er} octobre 2019, qui a supprimé la délivrance des licences d'entrepreneurs de spectacles vivants. La profession d'entrepreneur de spectacles vivants reste en revanche conditionnée à l'obligation de déclaration de l'activité. La formation à la sécurité des spectacles reste obligatoire, toutefois le contenu de cette formation et les modalités d'examen ont été revus.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique général
- Savoir appliquer ou faire appliquer la réglementation incendie
- Savoir prendre en compte les problèmes inhérents à la présence du public
- Savoir analyser les incidents et accidents du travail et tout autre risque relatif à la santé des personnes
- Savoir prendre en compte les contraintes d'exploitation liées aux éléments structurels fixes, mobiles ou démontables utilisés pour organiser des spectacles et accueillir du public dans des conditions optimales de sécurité

CONTENU

- Identifier les responsabilités des différentes entités appelées à collaborer à l'organisation d'un spectacle
- Justifier les enjeux et la démarche de l'évaluation des risques professionnels et les principes généraux de prévention en matière de santé et de sécurité au travail
- Organiser l'entretien, la maintenance et la vérification des installations techniques, pour respecter les obligations de l'exploitant en matière de réglementation incendie des établissements recevant du public, spécifiques aux lieux de spectacles
- Repérer la réglementation applicable à une situation de spectacle donnée, pour réaliser les déclarations administratives induites et accueillir le public en toute sécurité
- Intégrer les aspects techniques, organisationnels et humains dans la démarche de prévention des risques pour gérer en toute sécurité les situations de coactivité
- Évaluer les risques liés aux caractéristiques d'une manifestation pour définir et mettre en œuvre les mesures de protection et de sûreté

**PRÉSENTIEL**

4 jours (28 heures)

Public : animateurs enfance.**Durée :** 4 jours**Lieu :**

- PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Cette formation donne aux animateurs la possibilité d'approcher l'univers du théâtre avec les enfants. La pratique du théâtre est en effet un support pertinent, non seulement pour apprendre à vivre ensemble, mais aussi pour prendre confiance en soi et acquérir de l'estime de soi.

OBJECTIFS

- Acquérir des repères et des outils pédagogiques, artistiques et techniques
- Savoir porter un projet de création théâtrale avec des enfants, en favorisant son potentiel créatif

CONTENU

- Le choix du texte
- La mise en scène et notamment le choix et la construction des personnages
- La sensibilisation aux aspects techniques et juridiques
- La valorisation du projet
- Tout en jouant :
 - ✓ Travailler l'attention
 - ✓ Écouter et observer
 - ✓ Prendre conscience de son corps, de soi, du groupe
 - ✓ Apprendre à communiquer
 - ✓ Improviser

ÉVEIL MUSICAL DES JEUNES ENFANTS

3-6 ANS



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Professeurs de musique.

Durée : 4 jours

Lieux :

- PARIS
- NANTES

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Il s'agit pour les professeurs de musique de construire une séance d'éveil musical pour des 3-6 ans (théorie et pratique), de connaître le processus de développement progressif des aptitudes auditives et vocales, rythmiques et motrices, et de construire son répertoire selon l'âge.

Pratiques pré-instrumentales et pré-solfégiques, passage de l'oral à la lecture et à l'écriture, accueil, gestion de l'individu, du groupe et interactions avec les parents, et sensibilisation aux apports des neurosciences.

OBJECTIF

- Donner aux participants les outils pédagogiques et musicaux de base pour assurer des séances d'animation musicale avec des enfants

CONTENU

- Accueil, gestion de l'individu et du groupe : relation avec les parents
- Reconnaissances auditives
- Jeux vocaux
- Comptines et chansons (enrichissement de l'acquisition de la langue parlée)
- Jeux rythmiques (pulsation, perception temporelle, danses...)
- La transition vers la formation musicale : notions simples du langage et de l'écriture musicale
- Réalisations musicales
- Les instruments adaptés
- Le jeune enfant et la scène

13 IMPROVISATION JAZZ



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Professeurs et animateurs-techniciens dans le domaine musical

Le stagiaire apporte son instrument, hors clavier fourni par l'OPAC.

Durée : 4 jours

Lieu :

▪ PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

L'apprentissage en jazz consiste, paradoxalement, à trouver sa liberté en s'appuyant sur les contraintes. L'improvisation nécessite rigueur et créativité ; cette formation, quel que soit le parcours musical (classique, musiques du monde...), permet d'acquérir tous les outils pour s'exprimer librement. Harmonie jazz, grilles d'accords, le blues, le Bebop, les styles et les périodes sont autant d'aspects abordés. Il s'y développe le dialogue entre le soliste et le groupe.

OBJECTIFS

- Acquérir liberté, souplesse et créativité dans sa pédagogie ainsi que les techniques en relation étroite avec la pédagogie de l'improvisation en jazz
- Découvrir ou approfondir les sensations procurées par le jeu collectif improvisé en jazz et enrichir sa pratique instrumentale

CONTENU

- Surmonter son appréhension à l'improvisation :
 - ✓ Lire des grilles d'accords et improviser à partir de ces grilles
 - ✓ Exploiter ses capacités musicales pour improviser
- Écouter et analyser des œuvres de jazz
- Choisir dans le répertoire

14 ANIMATION PAR LE CONTE



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Professionnels en lien avec les publics enfance.

Durée : 4 jours

Lieux :

- LYON
- PARIS
- BORDEAUX

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Apprendre à plonger dans la profusion des contes sans s'y perdre.

Apprendre à s'approprier un conte, en lâchant tout de suite le texte, pour libérer sa parole sur le terrain de jeu de l'histoire.

Raconter de façon vivante et expressive un conte, en mettant en valeur ses principaux éléments et en s'adaptant aux oreilles qui l'écoutent.

Animer des temps autour des récits : conditions d'écoute, invention collective d'histoires avec les enfants, transposition dans le jeu théâtral, le dessin, l'écriture, la musique... selon les compétences des animateurs et des animatrices.

OBJECTIFS

- Découvrir l'univers du conte et mettre en œuvre des activités autour de celui-ci
- Installer une pratique d'animation

CONTENU

- Théorie du conte :
 - ✓ Le conte : de la mythologie à la culture populaire
 - ✓ Contes de tous les temps et de tous les continents
 - ✓ Le conte, outil essentiel de transmission par le plaisir, sa valeur pédagogique, initiatique, artistique et de partage
 - ✓ Éléments d'approches théoriques contemporaines : la psychanalyse, les approches cognitives
- L'art du conteur :
 - ✓ Le choix du conte, adaptation au public
 - ✓ Mise en place de séances d'animation intégrant le conte
 - ✓ La création : associer le public à la fabrication d'un conte

15 ALPHABET DES ARTS PLASTIQUES



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Professionnels en lien avec les publics enfance.

Durée : 4 jours

Lieux :

- PARIS
- TOURS
- LYON

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Éduquer, animer, c'est prendre en considération le milieu dans lequel vivent les enfants et les adolescents. L'animation se développe dans un rapport permanent et interactif à l'environnement naturel ou bâti, social comme culturel. Les animateurs qui connaissent l'environnement culturel de la structure sont médiateurs entre les publics et les arts. Les animateurs qui ont pu s'initier à la pédagogie des arts plastiques seront en capacité de proposer des pratiques favorisant la créativité et l'expression des publics qu'ils accueillent.

OBJECTIFS

- S'initier à la pédagogie de plusieurs disciplines des arts plastiques : peinture, dessin, modelage, bande dessinée
 - ✓ Acquérir des notions et des techniques de base d'arts plastiques
 - ✓ Inviter et stimuler sa propre créativité, artistique et pédagogique
 - ✓ Enrichir son expression personnelle et faciliter celle des participants
- Acquérir des repères favorisant l'approche des arts plastiques dans un rôle de médiation entre les publics et les arts
- Identifier les ressources dans l'environnement de la structure : établissements culturels, artistes, événements...

CONTENU

- Familiarisation avec différentes techniques (matières, outils, supports...) : crayon, fusain, pastel, pierre noire, gouache, aquarelle, acrylique, encre, collage, etc.
- Introduction aux méthodes des arts plastiques : composition, couleur, matière, modelé, ombre et lumière, scénario et découpage (bande dessinée), etc.
- Choix et adaptation des techniques en fonction des publics, des projets et des moyens
- Culture et action culturelle ; sensibilisation à la médiation culturelle

16 LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET NUMÉRIQUES DANS LES TEMPS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : animateurs de structures péri et extrascolaires, d'espaces de loisirs déclarés en ACM.

Durée : 3 jours

Lieu :

- PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

L'action éducative prend appui sur ce qui fait la vie des enfants et des adolescents. Les sciences, les techniques offrent de nombreuses occasions de découverte, d'exploration, d'expérimentation, de questionnement, de débat. Proposer des pratiques dans les structures de loisirs sur ces sujets est une façon de répondre à des enjeux sociétaux et d'accompagner les enfants et les adolescents dans la maîtrise de leur environnement ainsi que dans une réflexion distanciée sur leurs pratiques numériques notamment.

L'ambition est de proposer aux enfants et aux adolescents des rencontres avec la culture scientifique, technique et numérique.

OBJECTIFS

- Appréhender les évolutions de notre environnement technique et numérique afin d'en comprendre les enjeux
- Appréhender les évolutions et modifications engendrées par les technologies numériques dans les relations sociales et les rapports à l'espace, au temps, aux savoirs, et leurs répercussions sur la vie des enfants, des adolescents et de leurs parents
- Développer des actions permettant d'accompagner les enfants et adolescents dans la maîtrise de ces environnements en les mobilisant pour agir et ainsi découvrir leurs potentialités, mais aussi les risques qu'ils peuvent receler

CONTENU

- Faire et fabriquer pour comprendre
- Accompagner un public enfants-adolescents dans la découverte et la mise œuvre de démarches de recherche et d'expérimentation rigoureuses, en développant le plaisir de réaliser et le goût de chercher. Les démarches de réflexion et de raisonnement seront transposables dans d'autres situations
- Accompagner un public enfants-adolescents dans l'utilisation des potentialités des outils numériques en termes d'autoproduction et de mise en commun
- Répertoire d'activités courtes
- Mise en vie de projets au long cours
- Des pratiques scientifiques et numériques installées dans le fonctionnement quotidien de l'espace péri et extrascolaire dont des pratiques mobilisant le territoire, et valorisées dans le territoire de vie des publics acteurs

17 LES LIVRES POUR GRANDIR



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Animateurs en ACM ; animateurs périscolaires, animateurs lecture-BCD (Bibliothèque centre de documentation) dans les temps scolaires.

Durée : 3 jours

Lieux:

- PARIS
- MONTPELLIER

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Découvrir les richesses insoupçonnées de la littérature de jeunesse, et construire une animation autour.

Connaître quelques grands auteurs. Apprendre à se repérer dans la diversité des types de livres : album, texte illustré, pop-up, recueil de contes, roman, poésie...

Comprendre leur complémentarité et ce que chacun apporte. Savoir choisir, analyser et lire à voix haute des albums de façon vivante et adaptée.

Savoir lire et interpréter de façon expressive les autres types d'écrits pour les enfants : roman, conte, poésie...

OBJECTIFS

- Découvrir la littérature enfance/jeunesse (3-11 ans)
- Donner aux enfants l'envie d'aller vers les livres, susciter le plaisir de lire
- Animer la rencontre avec des auteurs, des œuvres

CONTENU

- Approche générale :
 - ✓ Identifier les enjeux de la lecture auprès du public enfance
 - ✓ Connaître la littérature enfance/jeunesse, dont les albums, contes patrimoniaux, etc...
 - ✓ Choisir un livre pour un public, créer des situations favorisant l'écoute, la lecture (intégrer les enfants lecteurs et les enfants non lecteurs)
 - ✓ Aménager des espaces pour écouter, découvrir, lire...
 - ✓ Utiliser et mobiliser des lieux et des personnes ressources.
- Le livre en scène : comment lire un album ?
 - ✓ Créer une ambiance propice à l'écoute
 - ✓ Raconter ou lire ?
 - ✓ Lecture à haute voix et narration
 - ✓ Kamishibaï, livre sans texte, livre animé...
- Animations autour du livre : montrer / manipuler / questionner-chercher / écrire / dessiner / s'exprimer / créer...

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET AUX OUTILS NUMÉRIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : animateurs d'espaces de loisirs pour les enfants et adolescents.

Durée : 4 jours

Lieux :

- PARIS
- TOURS
- MARSEILLE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Dans un contexte de numérisation, de diversification et de massification de nos usages médias et informatifs, cette formation vise tout d'abord à en comprendre les enjeux éducatifs, citoyens et démocratiques. Elle vise également à donner aux animateurs, la capacité d'intégrer certains de ces médias à leurs animations, à les outiller dans le cadre de démarches d'accompagnement des jeunes sur des projets de médias locaux, ainsi qu'à expérimenter en groupe des parcours pédagogiques liés au décryptage de l'information et à l'esprit critique.

OBJECTIFS

- Inciter à la prise en compte des médias et des outils numériques d'information et de communication (internet, réseaux sociaux...) dans l'action éducative des structures et espaces de loisirs, en prenant en compte les usages des publics enfants et adolescents
- Appréhender la complexité nouvelle amenée par le développement des médias numériques
- Proposer des situations permettant aux enfants et adolescents de construire des projets inscrits dans la vie sociale, utilisant les technologies et écrans qui leur sont usuels
- Sensibiliser à l'utilisation des médias et outils numériques, aux risques et potentiels qu'ils recèlent, et au décryptage de l'information notamment celle circulant sur les réseaux sociaux
- Se repérer dans les différentes offres d'outils numériques

CONTENU

- Le rôle de l'animateur référent et la place des pairs dans ces approches
- Être capable de mobiliser dans son environnement une diversité de supports, et permettre l'expression de tous les champs de préoccupations des enfants et adolescents : l'environnement, les questions de société, le sport, la solidarité internationale, la culture, la vie quotidienne, la santé...
- Utiliser les médias et outils numériques au service de projets collectifs, collaboratifs
- Développer des productions de qualité en termes de contenu et de technique
- Savoir aborder avec les enfants et les adolescents les questions du droit à l'image, de la propriété intellectuelle, de la « fabrication de l'information »
- Faire découvrir des outils et usages éthiques et responsables aux adolescents, apprendre à être moins vulnérable face à ces outils, dans le cadre de leur usage. Une attention particulière sera portée sur les questions de cyberharcèlement et de « fake news »
- Valoriser des projets locaux et offrir un espace de valorisation aux réalisations d'enfants et d'adolescents

ACCOMPAGNER DES DÉCOUVERTES CULTURELLES ET PATRIMONIALES



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : animateurs en ACM.

Durée : 2 jours

Lieu :

- PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Les accueils de loisirs, tous les espaces éducatifs qui accueillent des enfants et des adolescents dans leurs temps de loisirs ne sont pas des lieux spécialisés dans une technique, mais peuvent favoriser la découverte et l'initiation. Ils peuvent être proposant d'une action culturelle si les animateurs sont eux-mêmes sensibilisés à cet enjeu éducatif et préparés à animer des rencontres et des pratiques culturelles : visites muséales, rencontres d'artistes, pratiques dans des espaces spécialisés et dans la structure, et expression des émotions ressenties.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux des pratiques culturelles et patrimoniales
- Situer les acteurs du champ artistique et culturel et les ressources dans ces domaines
- Vivre des temps de découverte pour démystifier et accompagner

CONTENU

- Découvrir un musée ou un site patrimonial
- Construire le projet avec ou sans spécialiste
- Préparer les enfants et les adolescents
- Animer la visite en relation avec des acteurs culturels
- Exploiter les découvertes

ENSEIGNEMENT MUSICAL : DU COURS INDIVIDUEL AU COURS COLLECTIF



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Professeurs de musique et animateurs-techniciens musiciens.

Durée : 2 jours

Lieux :

- PARIS
- RENNES

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Une formation ludique basée sur l'expérience directe en groupe ou sous-groupes, présentant une pédagogie innovante basée sur les nouvelles découvertes en neurosciences et sur une approche multisensorielle.

Sensibilisation aux enjeux de l'enseignement musical en collectif.

Expérimentation de différents styles de gestion d'un groupe.

Exploration des formes d'enseignement pour une expérience optimale d'apprentissage.

Dynamisation du groupe par une pédagogie de projet.

OBJECTIFS

- Appréhender la palette des pratiques pédagogiques adaptées à la mise en œuvre d'un enseignement musical collectif
- Prendre en compte les besoins des publics dans la conception et l'animation de son cours
- S'appuyer sur les dynamiques de groupe dans un cours d'enseignement musical

CONTENU

- Les enjeux de l'enseignement musical en collectif (éducatifs, sociaux, culturels...)
- L'animation d'un groupe 3 à 8 participants
- L'adaptation de ses pratiques aux besoins d'un groupe d'élèves
- La gestion d'un collectif hétérogène
- Découverte de supports d'enseignement et de modalités d'apprentissage coopératif
- L'évaluation permanente et continue

ANIMER UN JARDIN COLLECTIF, UN JARDIN PARTAGÉ



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : animateurs, éducateurs, personnel de service, tout personnel en charge de l'accueil et de l'animation d'un public.

Durée : 3 jours

Lieux :

- PARIS
- NANTES
- MARSEILLE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Les jardins partagés se multiplient dans notre cadre de vie : dans les quartiers, au pied des immeubles, sur des pelouses, au détour des rues, au pied des arbres, entre établissements scolaires et centres de loisirs, dans les centres sociaux, EHPAD ou autres lieux d'accueil de public enfants - jeunes-adultes - personnes âgées.

Il s'agit de former les professionnels à la réalisation et l'animation de jardin partagé dans une démarche de sensibilisation environnementale et d'apprentissage au développement durable. Tout en contribuant à l'embellissement du cadre de vie, le jardin partagé est un support aux pratiques de loisirs intergénérationnelles et au lien social. Espace de convivialité propice aux échanges de pratiques, il permet l'expérimentation de gestes respectueux de l'environnement et d'actions citoyennes impliquant les usagers sur leur territoire. L'occasion de revisiter le rapport à la nature, à la biodiversité et à l'alimentation.

OBJECTIFS

- Animer la création et l'entretien d'un jardin collectif, d'un jardin partagé
- Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Utiliser cette activité pour créer du lien social, intergénérationnel

CONTENU

- La création d'un jardin partagé :
 - ✓ La mise en place du projet : espaces mobilisables, ressources et partenariats
- L'animation d'un atelier jardinage :
 - ✓ Les techniques, les méthodes et outils nécessaires
 - ✓ Les pratiques collectives, les échanges de savoirs
 - ✓ Les activités ludiques et créatives autour du jardin
- Le contexte environnemental :
 - ✓ La biodiversité, les saisonnalités, les rythmes naturels et cycles du jardin
- L'implication du public accueilli :
 - ✓ La prise en compte des typologies des publics (âge, situation de handicap) et du contexte d'intervention
 - ✓ La sensibilisation à l'écocitoyenneté, à l'éducation alimentaire
- Les éléments connexes au jardinage (découverte et initiation)
- La communication auprès des familles ou du voisinage

VIVRE ET AGIR DANS SON QUARTIER, SON VILLAGE, SA VILLE



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : animateurs périscolaires, animateurs d'accueils de loisirs et d'espaces d'accueil adolescents / jeunes.

Durée : 3 jours

Lieu :

▪ LYON

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Le fait d'habiter dans un quartier, une ville, un village, ne signifie pas que les enfants et les adolescents le connaissent dans toutes ses dimensions : environnementale, culturelle, humaine, etc. Les temps de loisirs sont propices à la découverte de son espace de vie, à son observation, son analyse, afin de s'y situer et d'y agir à hauteur d'enfant ou d'adolescent, et toujours en tant que citoyen.

OBJECTIFS

- Connaître l'histoire, l'évolution et l'environnement actuel d'un quartier, d'un village ou d'une ville
- Identifier les enjeux de la découverte de son environnement quotidien
- Approfondir certaines approches en fonction du contexte local
- Savoir préparer et animer des activités pour mieux connaître un environnement de proximité, depuis une structure d'accueil collectif et/ou grâce à une sortie découverte dans le quartier, village, ville
- Savoir accompagner des projets d'enfants, d'adolescents et de jeunes pour agir dans nos quartiers

CONTENU

- Connaître les différents éléments constitutifs d'un cadre de vie, leurs interactions, les possibles qu'ils recèlent pour l'action éducative
- Préparer et exploiter une sortie découverte ; appropriation d'un quartier, village, ville
- Mener les activités au sein de la structure éducative avec les enfants, les adolescents et les jeunes
- Concevoir des situations dont des situations ludiques et accompagner des projets d'enfants, d'adolescents et de jeunes permettant d'agir dans l'environnement local

23 CRÉER UN FILM D'ANIMATION AVEC LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Animateurs.

Durée : 3 jours

Lieu :

▪ PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez [uniformation.fr](https://www.uniformation.fr)

PRÉSENTATION

Créer un film est une formidable occasion pour un projet d'équipe, de mettre en œuvre de nombreux talents créatifs et techniques et d'apprendre à les coordonner.

Cette formation vous permettra de conceptualiser et réaliser un film d'animation avec des enfants et des adolescents, de connaître le vocabulaire cinématographique ainsi que les différentes techniques d'animation et choisir la mieux adaptée à son public.

Vous apprendrez également à maîtriser les étapes et moyens techniques nécessaires : écriture, découpage technique, préparation et anticipation, tournage, montage image, montage son, mixage, correction colorimétrique, exportation, diffusion.

OBJECTIFS

- Concevoir et conduire des actions d'éducation aux médias
- Animer la compréhension et le décryptage des différents codes audiovisuels
- Accompagner la construction de mini projets audiovisuels favorisant la coopération
- Savoir réaliser un film d'animation avec les enfants et les adolescents

CONTENU

- L'éducation aux médias : les enjeux
- Les codes audiovisuels : identification et décryptage
- Concevoir le projet, choisir le support adapté
- Expérimenter différentes techniques de films d'animation
- Les étapes de création : organiser les ateliers et apprendre à travailler en coopération
- Les outils et techniques de base à la réalisation : prise de vue, son, lumière
- Le montage : utilisation d'outils numériques libres et gratuits
- La diffusion, la propriété

**PRÉSENTIEL**

2 jours (14 heures)

Public : Tout public intéressé par un questionnement en lien avec la voix : animateurs, professeurs, salariés prenant la parole en public, responsables de structure...

Durée : 2 jours

Lieu :
▪ PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Connaître sa voix d'animateur, de professeur, d'artiste, pour appréhender celle de l'autre.

Explorer par des jeux, des ateliers pratiques, les différents registres d'une voix.

Mesurer ses possibilités vocales afin d'éviter l'épuisement, acquérir un placement vocal adéquat à la situation, tant pour la voix parlée (outil de communication) que chantée.

Éprouver le plaisir de s'exprimer vocalement.

OBJECTIFS

- Mesurer ses possibilités vocales et éviter "l'épuisement" de la voix
- Prévenir des usages inconsidérés de la voix
- Approfondir les connaissances sur sa propre voix au bénéfice de ses interlocuteurs et de soi-même
- S'approprier les techniques à mettre en pratique dans les situations de travail
- S'approprier les techniques à mettre en pratique dans les situations de stress

CONTENU

- Lien entre l'anatomie d'une voix et sa part inconsciente
- Caractéristiques de la voix
- Usages de la voix au service des situations et de l'environnement de travail



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Tout public : animateurs, professeurs et plus largement tout public intéressé par la mise en place d'un atelier chant.

Durée : 2 jours

Lieu :

- PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Vous voulez créer un atelier de chant ? Animateur ou professeur de musique non spécialiste, vous découvrirez les ficelles du travail de chant collectif. À travers des va-et-vient entre théorie et pratique, cette formation vous aidera à constituer votre groupe, choisir un répertoire adapté à votre public, développer des stratégies de travail vocal, gestique et scénique efficaces, améliorer la technicité, éprouver le plaisir de chanter ensemble et gérer le trac sur scène quand vous vous produirez en concert avec le groupe.

OBJECTIF

- Constituer un groupe
- Choisir un répertoire adapté à un public
- Adapter et arranger le répertoire choisi
- Transmettre l'écoute des autres dans une pratique collective
- Appréhender les bases de la gestique de direction
- Placer l'atelier dans l'optique d'une présentation publique

CONTENU

- L'adaptation aux publics : supports écrits (arrangements d'une partition) ou techniques de transmission orale
- Les consignes individuelles pour répéter seul en vue du jeu collectif
- L'échauffement de la voix
- L'amélioration de la justesse de la voix
- La gestique : démarrer, terminer, garder collectivement la mesure et le rythme, les nuances
- A capella ou soutiens instrumentaux
- Le groupe sur scène

26 ALPHABET DES OUTILS NUMÉRIQUES MUSICAUX



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Professeurs de musique et animateurs techniciens musiciens

Prérequis :

- Pratique autonome d'un instrument
- Savoir utiliser un ordinateur

Durée : 4 jours

Lieu :

- LYON

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

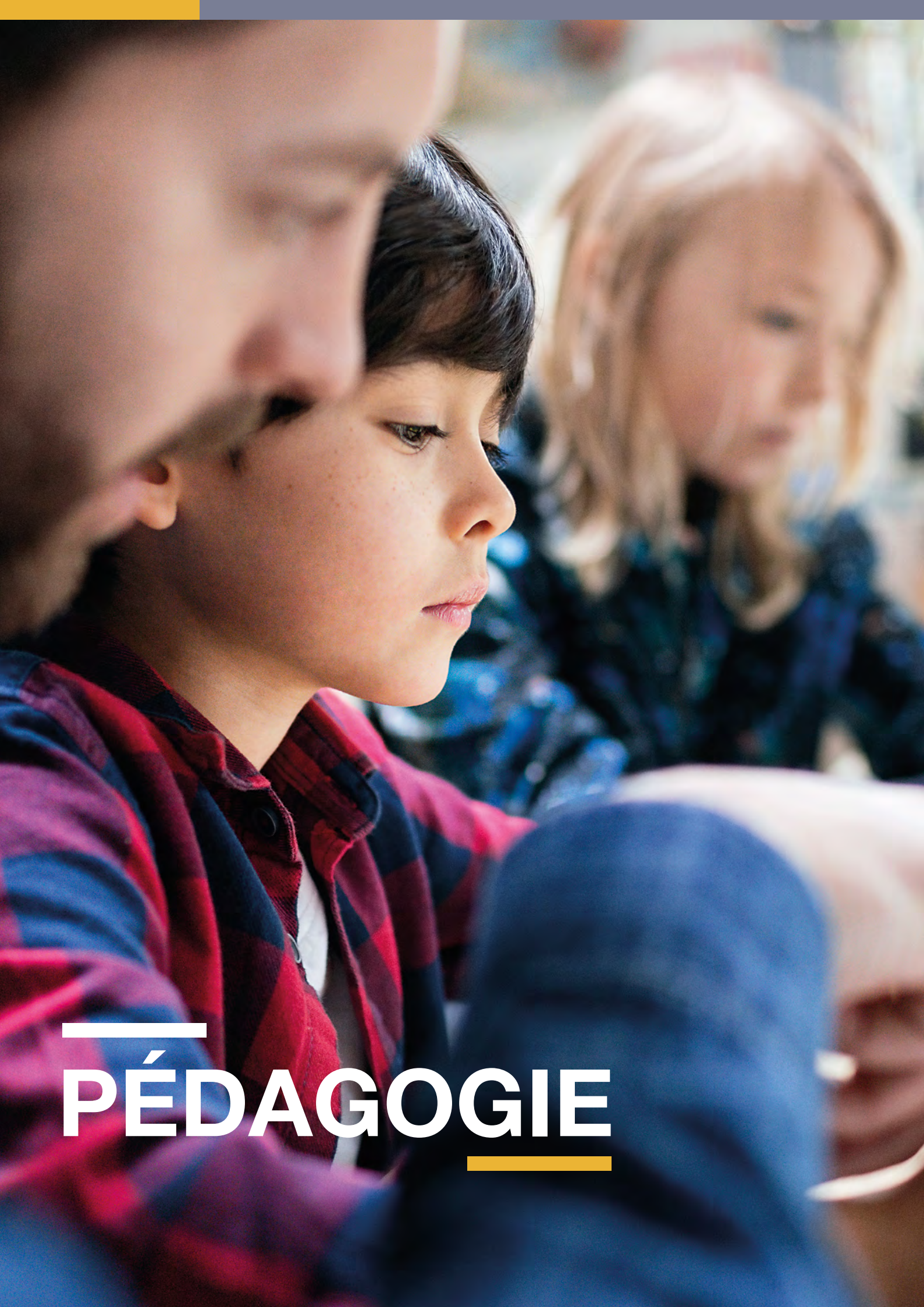
Il s'agit d'une formation basée sur la découverte des outils numériques libres et gratuits adaptés aux différentes situations dans l'enseignement musical : création de contenus et édition de partitions.

OBJECTIFS

- Initiation aux outils numériques libres et gratuits dans l'enseignement musical
- Choisir ses outils numériques en toute connaissance des enjeux

CONTENU

- Découverte d'outils numériques adaptés à l'enseignement musical, les choix et les savoir-faire :
 - ✓ Création et édition de partitions - création de contenus
 - ✓ Enregistrement et montage sonore - création de contenus
- La place des outils numériques dans les spécialités musicales : pratique collective ou individuelle, instrumentale ou vocale, cours théorique (solfège, harmonie...), musique assistée par ordinateur...



PÉDAGOGIE

27 L'ENVIRONNEMENT SOCIAL DE L'ADOLESCENT



PRÉSENTIEL

3 jours (18 heures)



DISTANCIEL

3 jours (18 heures)

Public : Professionnels travaillant auprès d'adolescents.

Durée : 3 jours

Lieux :

- PARIS
- À DISTANCE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez [uniformation.fr](https://www.uniformation.fr)

PRÉSENTATION

La connaissance des publics jeunes pré-adolescents / adolescents / jeunes adultes, leur place dans la société, les enjeux d'une jeunesse épanouie. Quelles sont les politiques menées au niveau national, régional, local pour que le professionnel puisse adapter sa posture aux attentes de ce public dans le contexte professionnel ? Mieux connaître les dispositifs en faveur de cette tranche d'âge, et les partenaires ressources sur un territoire donné.

OBJECTIFS

- Identifier le contexte institutionnel structurant la prise en charge socio-éducative de l'adolescent
- Consolider sa pratique professionnelle
- Comprendre le fonctionnement des dispositifs
- Repérer les acteurs et dispositifs de loisirs éducatifs
- Comprendre le système institutionnel et les dispositifs de santé
- Évaluer les degrés d'autonomie des publics et identifier des axes de travail
- Préciser le rôle des acteurs dans la promotion de l'action citoyenne des jeunes

CONTENU

- L'adolescent et son contexte :
 - ✓ Notions de psychologie et de psychologie sociale
 - ✓ Notions de sociologie
- L'adolescent et le système scolaire :
 - ✓ Fonctionnement du système scolaire
 - ✓ Dispositifs d'accompagnement à la scolarité, prévention de l'échec scolaire
 - ✓ Rôle des différentes institutions intervenant en milieu scolaire
 - ✓ Orientation professionnelle
 - ✓ Accompagnement des mineurs en difficulté d'intégration scolaire
- Droits sociaux :
 - ✓ Capacité du mineur
 - ✓ Emploi
 - ✓ Notions de droit de la consommation
- L'adolescent et l'accès aux loisirs :
 - ✓ Institutions et acteurs du champ de l'animation
 - ✓ Les dispositifs permettant l'accès aux pratiques de loisirs, culturelles et sportives
- L'adolescent et sa santé :
 - ✓ Institutions et acteurs de la santé
- Citoyenneté :
 - ✓ Démarche d'accompagnement des initiatives des publics
 - ✓ Les instances et les parcours de l'éducation à la citoyenneté

LES RELATIONS PARENTS / PROFESSIONNELS DANS LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)



DISTANCIEL

4 jours (28 heures)

Public : Directeurs de structures et/ou de projets, animateurs coordonnateurs, professionnels en charge de l'accompagnement des publics.

Durée : 4 jours

dont une demi-journée avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)

Lieux :

- PARIS
- LYON
- 2 SESSIONS À DISTANCE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

CONTEXTE

Il y a un véritable enjeu à associer les parents et les familles à la mise en œuvre de l'action éducative et des projets portés par les structures de la branche Éclat.

PRÉSENTATION

Le soutien à la parentalité est fréquemment évoqué par les différents acteurs qui agissent pour l'éducation des enfants et des jeunes. Il convient de bien préciser ce que l'on entend et attend du soutien à la parentalité et de le différencier de la relation à la famille, voire de la coopération avec la famille. Il convient donc de bien préciser les concepts et le type d'actions possibles dans le champ socio-éducatif.

L'ANLCI présentera sur une demi-journée le principe des actions éducatives familiales.

OBJECTIFS

- Reconnaître et renforcer les compétences des professionnels de l'action éducative afin qu'ils favorisent les relations avec les parents et les familles
- Prendre conscience des représentations et implicites existant afin d'améliorer la fonction d'accompagnement des parents et des familles

CONTENU

- Les parents, les familles et le concept de parentalité : aspects juridiques et sociologiques
- Éducation et cellule familiale
- Accompagner des parents et des familles
- Les dispositifs existant et les démarches possibles en direction des parents : travail social ou démarche d'éducation populaire ? Les représentations à l'œuvre...
- L'implication et la participation des parents et des familles, les conditions de celles-ci

LES ENFANTS, ACTION ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIES



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Personnels d'animation travaillant avec des enfants de 3 à 14 ans.

Durée : 2 jours

Lieux :

- PARIS
- BORDEAUX

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Un enfant n'est pas un adulte en miniature, mais un homme en devenir. Quelles pédagogies adopter pour assurer l'action éducative adaptée ? L'animateur doit être en capacité d'observer, d'analyser la conduite de l'enfant et ses fréquentations.

OBJECTIFS

- Adapter ses interventions pédagogiques à l'âge des publics et à leurs compétences
- Intégrer les problématiques d'égalité filles-garçons dans sa pédagogie
- Offrir aux participants des outils permettant :
 - ✓ De connaître les différentes théories pédagogiques
 - ✓ D'élaborer les stratégies éducatives en adéquation avec quatre composantes : contenus - publics - espaces et temps

CONTENU

- Réflexion sur l'action éducative et le rôle de l'adulte animateur
- Le développement de l'enfant
- Quelques apports en psychologie cognitive et psychopédagogie
- Exploration des différentes approches pédagogiques existantes
- Adaptation de ces approches aux stades de développement de l'enfant, ainsi qu'à ses besoins
- Intégrer les problématiques d'égalité filles-garçons dans sa pédagogie

30 PRATIQUE DES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES



PRÉSENTIEL

2 jours (16 heures)

Public : Tout professionnel intervenant dans le champ de la branche Éclat.

Durée : 2 jours

Lieux :

- PARIS
- MARSEILLE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

La formation abordera les enrichissements mutuels des projets permettant la rencontre de générations, la réciprocité, la transmission. Des projets inscrits dans des dynamiques territoriales, locales qui participent à une harmonisation, un travail des différents acteurs, professionnels, bénévoles associatifs et élus d'un territoire défini.

OBJECTIFS

- Promouvoir l'intérêt de pratiquer des activités intergénérationnelles
- Combattre les préjugés au quotidien et démystifier les peurs et craintes entretenues entre les générations
- Concevoir et réaliser un projet d'animation intergénérationnel en lien avec les publics et leurs environnements

CONTENU

- Le concept "intergénérationnel"
- Les caractéristiques des différentes tranches d'âge des publics
- Identification des caractéristiques des relations "inter-âges"
- Prise en compte de l'hétérogénéité du groupe
- Éléments méthodologiques pour mener une activité et conduire un projet intergénérationnel
- Travail réflexif sur les représentations, la posture et la démarche de l'animateur
- Le travail en équipe et la constitution de partenariats

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : animateurs et directeurs d'accueils de loisirs, coordinateurs de projets éducatifs locaux.

Durée : 4 jours

Lieux :

- PARIS
- MONTPELLIER

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

La prise en compte, dans l'ensemble de l'action éducative, des enjeux et principes du développement durable se décline en deux champs d'actions qui se nourrissent mutuellement.

D'abord l'axe éducatif : que puis-je faire en tant qu'animateur, animatrice ?

Puis, quels choix de gestion s'offrent à moi ?

OBJECTIFS

- Être capable de concevoir des projets intégrant l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les ACM : projets d'animation pour les animateurs, projets pédagogiques et projets locaux pour les directeurs et coordinateurs
- Favoriser la mise en réseau de personnes intervenant dans des ACM et utiliser les ressources de leur environnement (ressources de proximité, d'une fédération, humaines et matérielles)
- Comprendre ce qu'est le développement durable, s'approprier les enjeux de l'EEDD
- Décliner dans son action les enjeux et principes du développement durable
- Concevoir et conduire une ou des activité(s) EEDD
- Connaître les outils et méthodes adaptés aux publics enfants et jeunes dans le cadre des loisirs
- Identifier et savoir utiliser les ressources disponibles dans l'environnement de l'ACM

CONTENU

- Paysage de l'EEDD, actualités de l'EEDD
 - ✓ L'EEDD et les projets pédagogiques d'activités. Adapter ses propositions d'activités aux publics enfants et adolescents : de la découverte et sensibilisation à l'engagement dans des projets
 - ✓ Des temps de pratiques et d'activités
 - ✓ Présentation de projets (jardin pédagogique, évènementiel...)
 - ✓ Les ressources pour concrétiser un projet dans sa structure : institutions et collectivités, réseaux associatifs et pistes de financements pour les directeurs
 - ✓ Travail sur les projets individuels

32 ÉDUCATION À L'ALIMENTATION



PRÉSENTIEL

3 jours (18 heures)

Public : animateurs, notamment ceux des temps périscolaires, des accueils de loisirs, de séjours, de MJC, de centres sociaux, d'EHPAD-EHPAA, personnel de service...

Durée : 3 jours

Lieux :

- PARIS
- BORDEAUX

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

L'éducation à l'alimentation permet d'acquérir les connaissances utiles à chacun pour réaliser ses propres choix constructeurs d'une alimentation favorable à la santé. Cette éducation doit ainsi porter sur l'ensemble des dimensions de l'alimentation (répertoires du comestible, culinaire et gastronomique, plaisir sensoriel) et accompagner le mangeur à tous les âges de la vie. L'éducation à l'alimentation, enjeu sociétal, participe aussi au renforcement du lien social et à l'émergence d'une citoyenneté consciente des effets positifs ou négatifs de certains types de consommations sur l'état de notre planète.

OBJECTIFS

Permettre aux participants :

- De connaître les composantes d'une bonne alimentation, répondant aux besoins et attentes des enfants - jeunes - adultes - personnes âgées
- De maîtriser le contexte et les enjeux éducatifs des temps de repas
- D'être capable de mettre en place des animations ou ateliers autour de l'alimentation, de la réduction du gaspillage alimentaire et du goût, lors de différents temps d'accueil

CONTENU

- Les besoins alimentaires des enfants - adolescents - adultes - personnes âgées
- L'approche globale des relations à l'alimentation
- La réduction du gaspillage alimentaire
- Les animations autour de l'alimentation
- Le partenariat autour de l'éducation à l'alimentation

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN ACM



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : animateurs en ACM.

Durée : 3 jours

Lieux :

- PARIS
- TOULOUSE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

L'accueil d'un enfant en situation de handicap dans une structure ACM doit aller de soi. Conformément aux droits de l'homme et du citoyen, conformément aux droits de l'enfant qui en découlent, l'accueil est un devoir pour les uns, un droit pour les autres.

Cet accueil nécessite une coopération de tous, un projet cohérent dont l'enfant porteur de handicap doit être le centre. La formation de l'équipe d'accueil est essentielle pour bien préparer le projet d'accueil spécifique à chaque enfant, en respectant sa singularité.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'accueil des enfants en situation de handicap
- Mettre en place les conditions d'accueil matériel et pédagogique des enfants en situation de handicap
- Concevoir et mener des activités communes à tous les enfants de l'ACM

CONTENU

- Éléments de réflexion sur les notions de handicap
- Les représentations du handicap
- L'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils collectifs de mineurs : projet d'intégration ou d'inclusion ? Relation à la famille ; ressources et contraintes
- Choisir et mener des activités adaptées et des activités communes
- Le rôle spécifique de l'animateur dans l'accueil d'enfants en situation de handicap

ANIMER LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : animateurs en ACM, animateurs de structures accueillant des adolescents...

Durée : 2 jours

Lieux :

- PARIS
- LYON

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Les droits dits « de participation » font essentiellement référence aux articles 12 à 15 de la Convention internationale des droits de l'enfant concernant les droits de s'exprimer et de penser librement, de rechercher, de recevoir et de répandre des informations, les droits à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique. En permettant à l'enfant d'exercer ces droits indissociables lors des activités menées, l'action éducative contribue à lui faire acquérir progressivement son statut de citoyen.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la participation
- Savoir mettre en place un dispositif de participation
- Valoriser la participation des enfants et des adolescents dans la structure et au-delà, dans son environnement

CONTENU

- Les processus et niveaux de participation, références politiques et sociologiques, la Convention internationale des droits de l'enfant
- Les outils et dispositifs au service de la participation
- La mise en place et l'animation de la participation : objectifs, méthodologie, rôle et posture de l'adulte
- L'animation et la gestion des effets induits par la mise en place d'espaces de participation

35 ACCOMPAGNER LA PARTICIPATION DES PUBLICS ADULTES



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)



DISTANCIEL

3 jours (21 heures)

Public : Directeurs, coordinateurs d'équipe pédagogiques.

Durée : 3 jours

Lieux :

- PARIS
- 1 SESSION À DISTANCE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

L'Éducation populaire revendique la mise en œuvre de principes participatifs et de méthodes actives. Il s'agit de transmettre, mais également de permettre à chacun d'exercer ses compétences, ses aptitudes, dans un cadre protégé où on a le droit à l'erreur, dans une démarche de recherche-action. Le rôle de l'éducateur, de l'animateur est alors de proposer des situations qui vont permettre la participation active des publics accueillis, en prenant en compte leurs diversités, leurs expériences, leurs habiletés et leurs compétences.

OBJECTIFS

- Renforcer sa capacité à piloter, à animer une réunion
- Susciter et animer la participation des équipes pédagogiques et des familles

CONTENU

- Préparer et structurer une réunion en fonction des objectifs de celle-ci et de la qualité de ses participants
- Assurer l'accueil des publics participant, leur information, mobiliser leur attention
- Identifier les attentes des participants et situer son propre rôle
- Installer un dialogue, animer un débat, accompagner d'éventuelles prises de décision en motivant la participation par l'écoute, l'implication, la reconnaissance, la mise en confiance...
- Concevoir les outils et les aménagements supports à la mise en œuvre efficace et adaptée de réunions

36 LE JEU ET L'ACTIVITÉ LUDIQUE, SUPPORTS D'ANIMATION



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : animateurs en ACM.

Durée : 3 jours

Lieu :

▪ LYON

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Le jeu occupe une fonction essentielle dans le développement de l'enfant et dans sa rencontre avec les autres. Des temps de jeux structurés ou de jeux libres, la mobilisation de l'activité ludique sont des supports essentiels pour l'animateur.

OBJECTIFS

- Comprendre la place du jeu dans le développement de l'enfant et dans les apprentissages (3/11 ans)
- Savoir accompagner l'enfant dans le processus de jeu
- Savoir adapter ses propositions aux contextes

CONTENU

- Le jeu, l'activité ludique : définitions
- Les différentes formes de jeux et les différentes dimensions du jeu
- Rôle et posture de l'adulte dans les différentes activités de jeu : jeu libre, jeu spontané, jeu organisé, activités et mobilisation de démarches ludiques...
- Découvrir et expérimenter
- Mobiliser le jeu dans les accueils de loisirs péri et extrascolaires : temps / espace / matériels / contexte

37 ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES CULTURELLES AMATEURS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : animateurs.

Durée : 3 jours

Lieu :

▪ NANTES

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Les pratiques culturelles amateurs constituent le cœur des métiers de l'animation. Les structures associatives sont au cœur de l'innovation en termes de pratiques culturelles, faisant régulièrement émerger des nouveaux talents mais aussi de nouvelles pratiques.

La formation permettra aux animatrices et aux animateurs de renforcer leurs compétences pour susciter, soutenir et améliorer l'accompagnement de nouvelles pratiques amateurs.

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités des pratiques d'expression amateurs : pratiques sociales éducatives et pratiques artistiques
- Accompagner, soutenir et qualifier les pratiques artistiques et culturelles des amateurs sur un territoire
- Identifier les ressources pour accompagner, soutenir et qualifier les pratiques artistiques amateurs
- Prendre conscience de l'importance du « collectif » dans les pratiques artistiques amateurs

CONTENU

- La pratique artistique et culturelle amateur, un droit fondamental
- Approche des problématiques de la pratique artistique et culturelle
- Médiation culturelle et accompagnement culturel
- Vivre des pratiques d'activités intégrant des démarches collectives et individuelles
- Vivre une démarche de projet entraînant des phases de négociation, de collaboration, de décision, de choix
- Nourrir les pratiques amateurs par des rencontres artistiques

SITUATIONS DE HARCÈLEMENT AU SEIN DE COLLECTIFS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS : PRÉVENIR, DÉTECTER ET RÉAGIR



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)



DISTANCIEL

3 jours (21 heures)

Public : Directeurs ou coordonnateurs de structures de loisirs, établissements culturels, etc. animateurs du face-à-face pédagogique, salariés en contact avec ce public.

Durée : 3 jours

Lieux :

- AIX-EN-PROVENCE
- PARIS
- BORDEAUX
- À DISTANCE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Même si la prévention et la lutte contre le harcèlement sont devenues des objets de mobilisation de notre société, le harcèlement demeure encore aujourd'hui un phénomène sous-estimé, voire ignoré par la communauté éducative (enseignants, animateurs, parents), alors que ses conséquences psychologiques, sociales et scolaires sont graves.

Les professionnels de l'animation, concernés par cette problématique ne sont pas toujours armés pour agir, notamment dans des contextes où les comportements et les situations sont parfois « étouffés ».

OBJECTIFS

Cette formation vise à apporter aux équipes pédagogiques et éducatives les éléments théoriques et méthodologiques leur permettant de mettre en œuvre une politique et des actions efficaces face au harcèlement et cyber-harcèlement entre enfants, entre adultes et enfants :

- Prévenir le harcèlement
- Détecter les situations de harcèlement
- Réagir en cas de harcèlement supposé ou avéré

CONTENU

- Qu'est-ce-que le harcèlement ? Définition légale du harcèlement et des différentes formes, dont le cyber-harcèlement
- Apprendre à reconnaître les différentes situations de harcèlement (entre enfants, entre adolescents, entre enfants et adolescents, entre adultes et enfants)
- Créer les conditions pour prévenir le harcèlement dans les structures d'accueil des enfants et des adolescents : comment, quels supports et quels outils, quelles ressources ?
- Accueillir les plaintes, installer des espaces d'alertes possibles en relation avec les espaces ressources spécialisés
- Réagir face à des comportements, dans des situations de harcèlement : auprès des victimes, auteurs et témoins, ainsi qu'auprès des familles, en relation avec les équipes éducatives concernées

ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP PAR DES PRATIQUES ARTISTIQUES



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : animateurs.

Durée : 3 jours

Lieux :

- PARIS
- MARSEILLE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Accueillir l'autre dans sa différence, c'est le prendre en compte dans sa singularité, avec ses compétences et ses difficultés. Adapter l'environnement et les activités c'est donner aux personnes en « situation de handicap » une place de citoyens à part entière. Les pratiques artistiques sont des médiations privilégiées pour favoriser l'inclusion et rencontrer la personne au-delà de son handicap. « Le sujet n'est pas handicapé » nous dit F. Dolto. Son expression, la création, est celle de tous. En cela, les espaces de pratiques artistiques sont des lieux privilégiés.

OBJECTIFS

- Appréhender la notion de handicap
- Mobiliser des activités artistiques comme support à la relation
- Appréhender la spécificité de son rôle et sa posture d'éducateur, au service de l'inclusion de publics en situation de handicap
- Savoir construire des séances d'animation prenant en compte les besoins particuliers de chacun des participants

CONTENU

- Les textes de référence
- La notion de handicap
- Les démarches inclusives
- Vivre une démarche d'accompagnement culturel
- Pratique d'activités artistiques
- Les étapes de création : organiser les ateliers et apprendre à travailler en coopération



**DÉVELOPPEMENT
STRATÉGIQUE
ET ADMINISTRATIF**

40 ORGANISATION TERRITORIALE, FINANCES LOCALES, INCIDENCES POUR LE SECTEUR DE LA BRANCHE ÉCLAT



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Directeurs de structures et/ou de projets, animateurs coordonnateurs, cadres administratifs.

Durée : 3 jours

Lieux :

- LYON
- PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

La mise en œuvre de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), mais aussi la réforme de la fiscalité locale ont profondément modifié l'organisation administrative de notre pays et bouleversé les ressources des collectivités territoriales, générant par voie de conséquences, des incidences sur le financement des activités associatives.

La formation doit permettre aux cadres du secteur de l'animation, de comprendre la problématique du fonctionnement financier des collectivités territoriales et les règles des finances publiques des transferts de compétences des communes vers les intercommunalités. La compréhension de tous ces éléments permettra aux responsables associatifs de mieux argumenter, construire les demandes de subventions et d'optimiser le fonctionnement financier de l'association.

OBJECTIFS

- Permettre aux cadres des structures associatives d'actualiser leurs connaissances en matière d'administration de la République
- Appréhender les mécanismes budgétaires et ceux appliqués aux finances locales
- Connaître les modes de contractualisation entre les collectivités et les associations afin d'anticiper les choix des collectivités

CONTENU

- La décentralisation en France : organisation des services de l'État
- Les compétences des différents échelons territoriaux :
 - ✓ Compétences et fonctionnement des régions et départements,
 - ✓ Le bloc communal : commune et intercommunalité, modalités des transferts de compétences
- Les incidences de la mise en œuvre de la loi NOTRe
- La réforme de la fiscalité locale :
 - ✓ Les recettes des collectivités
 - ✓ Les ressources fiscales des collectivités et EPCI
- Les modes de gestion de l'animation socioculturelle :
 - ✓ Soutien à la vie associative et gestion en régie directe
 - ✓ Subvention, DSP et marché public

LOGICIELS LIBRES, ÉTHIQUE, PROTECTION DES DONNÉES ET DROITS D'AUTEURS SUR INTERNET



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Tout public utilisant internet et des logiciels.

Durée : 4 jours

Lieux :

- PARIS
- LYON

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Tous les aspects de notre vie, professionnelle et privée ont une dimension numérique de plus en plus importante. Le numérique permet de nouveaux modes de communication et d'information. C'est un nouvel espace d'expression voire de dialogue et de coopération mais c'est aussi un espace de risques trop souvent méconnus.

Il s'agira, dans cette formation de prendre conscience, avec des techniques issues de la pédagogie active, des enjeux sociaux et sociétaux liés au numérique.

Par la pratique, les personnes présentes découvriront des solutions numériques alternatives pour aller vers des usages assumés, plus éthiques et respectueux des utilisatrices et utilisateurs.

OBJECTIFS

- Poser les bases d'une culture numérique citoyenne, responsable, éthique en tant que récepteurs et producteurs de contenus
- Protéger ses données personnelles et celles dont nous avons la responsabilité, restaurer la notion de vie privée
- Veiller à communiquer en respectant le droit à l'image et les droits d'auteur, dont les ressources en licences libres et Créative Commons
- Choisir ses outils numériques en toute connaissance des enjeux

CONTENU

- Acquérir des bases juridiques et des définitions claires des mots « droits d'auteur, libre, gratuit, open-source, droit à l'image... »
- L'offre de logiciels : identifier les plus vertueux, logiciels libres et/ou gratuits
- Définir la place de l'éthique dans les choix d'une structure en matière de numérique
- Le coût écologique
- La « dette technique », coût en ressources matérielles et humaines
- Analyser ses pratiques comme récepteur et / ou producteur de contenus
- Apprendre les bases de quelques outils collaboratifs libres, éthiques et responsables, leurs usages et leurs potentiels
- Identification des risques : tracking, hacking, fishing, imprudences...
- L'usage du numérique au service du développement d'un projet (projet territorial, projet associatif...)
- Le numérique et les droits d'auteur, responsabilité, accessibilité...
- Communication, expression et échanges avec les outils libres : réseaux sociaux, lettre électronique, web/blog, fanzine, web radio...

PROJET ASSOCIATIF ET MOBILISATION DES FONDS EUROPÉENS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)



DISTANCIEL

3 jours (21 heures)

Public : Cadres dirigeants des associations, responsables de services et coordinateurs de projets

Durée : 3 jours

Lieux :

- PARIS
- NANTES
- À DISTANCE

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

L'Europe constitue un nouvel espace mais aussi une source d'inspiration pour conduire de nouveaux projets d'animation et d'éducation. Rencontres de jeunes, formation d'animateurs, échanges de pratiques amateurs, festival de théâtre, ...

La formation vous permettra de concevoir mais aussi de réussir ces moments inoubliables dans la vie de jeunes, d'adultes, d'animateurs.

OBJECTIF

- Connaître le fonctionnement des institutions de l'UE
- Comprendre les politiques européennes
- Accéder aux fonds structurels européens
- Inscrire le projet associatif dans les programmes et dispositifs européens

CONTENU

- L'histoire de la construction européenne
- La stratégie de l'Union européenne pour une croissance durable, intelligente et inclusive
- L'articulation de la politique européenne dans les politiques nationales et régionales
- Le budget de l'Union européenne, les fonds structurels (FSE, FEADER...) et les programmes (ERASMUS, INTERREG, Europe Active, l'Europe pour les citoyens...)
- La gestion des fonds européens par l'État et les Régions

S'INITIER AUX BASES DES ÉCRITS PROFESSIONNELS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Tout salarié. Un test de positionnement sera organisé 2 mois avant le début de la formation afin de constituer un groupe de niveau homogène (test dématérialisé).

Durée : 3 jours

Lieu :

- PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

L'écrit prend une place de plus en plus importante dans les pratiques professionnelles des salariés du champ de l'animation. La rédaction de comptes rendus, rapports, projets, réponses à appels d'offres fait maintenant partie des compétences quotidiennes qu'ils doivent maîtriser.

Cette formation vise à améliorer l'expression écrite des participants, mais également à lever les obstacles qui souvent freinent le passage à l'écrit, et à identifier les ressources à utiliser pour y parvenir.

OBJECTIFS

- Identifier la structure des différents écrits professionnels
- Savoir utiliser les règles de structuration et de lisibilité d'un écrit professionnel
- Acquérir des outils et des ressources pour améliorer sa communication professionnelle et son expression écrite

CONTENU

- Distinguer les écrits professionnels, connaître leurs spécificités et les mobiliser pour rédiger
- Travailler notamment sur :
 - ✓ Le compte-rendu, le résumé
 - ✓ La note d'information
 - ✓ La lettre
 - ✓ Le courriel
- Savoir mettre en pratique une communication adaptée aux situations

**MIXTE**

3 jours (21 heures)

Public : Personnes chargées de concevoir, d'organiser, d'animer des actions de formation (modules 1 et 2).

Personnes chargées du suivi administratif et de la logistique - pour une partie du module (module 2).

Durée : 3 jours

Lieu :

- PARIS (EN MIXTE)

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Le numérique a investi l'univers professionnel de la formation depuis plusieurs années. L'équilibre entre la formation en présentiel et celle en distanciel est à trouver. L'usage du numérique tant en présentiel qu'en distanciel interroge les pratiques, mais aussi les moyens matériels tant du côté OPAC que du côté stagiaire.

L'utilisation du numérique, notamment dans le cadre de la FOAD, a des incidences sur l'ingénierie de la formation et sur les méthodes pédagogiques, mais aussi sur le traitement administratif de la formation et bien sûr sur les moyens techniques nécessaires à sa mise en œuvre.

La digitalisation de l'offre de formation interroge à la fois les actions de formation en groupe (actions collectives) et les actions de formations individuelles pour des personnes en poste dans des structures.

OBJECTIFS

- Savoir construire, organiser et gérer une formation intégrant des outils numériques, dont la formation à distance
- Savoir prendre en compte tous les impacts et effets d'une formation digitalisée pour la structure de formation et pour l'apprenant

CONTENU

MODULE 1 :

- La digitalisation d'une action de formation :
 - ✓ Pour des groupes de stagiaires
 - ✓ Pour des individus en poste (formation individuelle)
 - ✓ Les « ratios » distanciel / présentiel en fonction des thèmes, objectifs et contenus des actions de formation
- La posture de l'intervenant / formateur :
 - ✓ Les relations individuelles entre apprenant et intervenant / formateur, le suivi des acquis de l'apprenant
 - ✓ Le tutorat de l'apprenant notamment durant l'alternance
 - ✓ Les relations au sein d'un groupe à distance, la dynamique de groupe, les relations entre apprenants
- Les différentes formes de formations à distance, la ou les pédagogies adaptées, les outils
- L'utilisation du numérique en présentiel

MODULE 2 (en FOAD) :

- Matériel - logiciels - outils nécessaires à la digitalisation pour l'OPAC et pour l'apprenant
- Le suivi administratif de la formation à distance. C'est cette partie du module de formation qui permettra d'associer les personnels en charge de l'administration de l'OPAC

45 DEVENIR FORMATEUR AFEST LES FONDAMENTAUX



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Salarié et/ou dirigeant bénévole futur formateur interne, futur tuteur AFEST en lien avec des activités de face-à-face pédagogique sur du temps court uniquement (type activités péri et extra-scolaires, pratiques d'enseignement artistique, scientifique et technique...).

Prérequis :

La structure des futurs stagiaires devra avoir réalisé un diagnostic AFEST définissant et qualifiant l'action visée dans son environnement spécifique. Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de votre conseiller emploi-formation d'Uniformation.

Le futur stagiaire devra avoir une action ou un projet de formation AFEST défini en cours ou à venir au sein de sa structure.

Durée : 3 jours

Lieu :

- PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez [uniformation.fr](https://www.uniformation.fr)

CONTEXTE

La branche des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation, agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des territoires - Éclat promeut de longue date la formation professionnelle tout au long de la vie. Par nature, les associations couvertes par la branche sont des entreprises apprenantes. Pour autant, les dynamiques observées sont surtout des actions de formations informelles. Pour valoriser le potentiel formatif des structures et structurer les approches, les partenaires sociaux de la branche souhaitent donner les capacités de développer l'action de formation en situation de travail, telle que définie par la réforme de 2018. D'où l'ambition de former des formateurs et tuteurs AFEST.

PRÉSENTATION

Oui, les structures couvertes par la branche Éclat sont des entreprises apprenantes ! À condition qu'elles en maîtrisent le processus et qu'elles révèlent leurs talents. Ces 3 jours de formation permettent aux participants de s'équiper d'outils pratiques pour diffuser ces bonnes pratiques au sein de leurs équipes : la base légale, les techniques pédagogiques, les mises en situation, les retours d'expérience. Les fondements de ce module sont indispensables aux équipes sur la route de la structuration de leurs pratiques de la formation interne.

OBJECTIFS

Être capable de :

- Déterminer le rôle de chaque protagoniste : formateur / manager / apprenant
- Déterminer les objectifs et les temps d'apprentissage selon la situation
- Comprendre le profil de l'apprenant et structurer sa réflexivité par des séquences adaptées
- Savoir différencier l'acte formatif et l'exigence productive
- S'outiller (grille de positionnement, bilan intermédiaire, évaluation des compétences...)

CONTENU

- Connaître le cadre légal et réglementaire de l'AFEST, méthodologie de projet
- Identifier le rôle et la posture du formateur AFEST
- Savoir animer un contenu de formation AFEST
- Mettre en œuvre les techniques de communication favorisant l'apprentissage
- Évaluer les acquis de l'apprenant et suivre son évolution
- Entretenir une culture de l'AFEST au sein de sa structure

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LE HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUELS

- VHSS LES FONDAMENTAUX

NOUVEAU



PRÉSENTIEL

1 jour (7 heures)

Public : Responsables de structure et RH, salariés des structures.

Durée : 1 jour

Lieux :

- PARIS
- LYON

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

Les situations de harcèlement émergent de plus en plus dans notre société. Nombre de dirigeants et de salariés sont pour autant démunis pour prévenir et agir dans ce type de situation lorsqu'elles apparaissent dans nos entreprises.

La formation vise à donner aux stagiaires des outils clés en main pour leur permettre de prévenir, faire cesser et traiter les violences sexistes et sexuelles au travail. Sur une thématique qui peut susciter des débats, parfois des résistances, la formation permet de percuter les idées reçues ou stéréotypes et donne envie d'agir dans son environnement professionnel.

OBJECTIFS

- Prévenir le harcèlement
- Détecter les situations de harcèlement
- Savoir alerter les instances et espaces ressources compétents

CONTENU

- Définition légale du harcèlement sexuel et des agissements sexistes, du harcèlement moral
- Connaître les sanctions civiles, pénales et le déroulement des procédures
- Obligations et responsabilités des différents acteurs : employeurs, médecine du travail, IRP...
- Mettre en œuvre des processus de prévention
- Apprendre à reconnaître l'ensemble des situations de harcèlement au travail
- Mettre en œuvre des situations d'alerte
- Face à une personne qui se dit harcelée : comment procéder ?

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LE HARCELEMENT SEXISTES ET SEXUELS

- VHSS APPROFONDISSEMENT

NOUVEAU



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Salariés en charge de la mise en œuvre du plan d'actions de lutte contre les violences et le harcèlement sexuels et sexistes dans sa structure

Recommandations : avoir suivi le module sur les fondamentaux.

Durée : 2 jours

Lieu :

- PARIS

Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformalion.fr

PRÉSENTATION

La formation vise à donner aux stagiaires des outils pour les accompagner dans la mise en œuvre du plan d'actions contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels de leur structure. À travers des ateliers et des séquences en sous-groupes, la formation permet d'aider les participants à structurer leurs démarches et procédures.

OBJECTIFS

- Comprendre les différentes obligations de sa structure (employeurs, organisateurs, éducateurs) - responsabilités individuelles et collectives
- Repérer les facteurs de risques et les spécificités de son secteur et des activités de sa structure
- Maîtriser le processus de traitement du signalement à la prise de décision de l'employeur
- Élaborer pas à pas le plan d'actions adapté aux activités de sa structure (protocoles, plan d'actions, de prévention, etc.)
- Accueillir, écouter et orienter la victime

CONTENU

- Rappel du cadre juridique
- Cercles d'acteurs concernés
- Diagnostic dans la structure
- Facteurs de risque
- Enquêtes internes
- Procédures de signalement
- Élaboration de procédures collectives, protocole, action de prévention pour traiter les situations
- Suivi et évaluation des plans d'actions et des enquêtes
- Sensibilisation des équipes
- Impacts des violences
- Accueil et écoute des victimes
- Orientation des victimes (ressources, partenaires spécialisés, réseaux, sur le territoire)

**Pour toute question sur
les dispositifs de formation
et de financement**

EMPLOYEUR 0969 32 79 79

SALARIÉ 0969 32 05 55

PRESTATAIRE 0969 32 22 76
EMPLOI-FORMATION

Appels non surtaxés, accessibles tous les jours de 9h à 12h
et de 14h à 17h, sauf les lundis et vendredis après-midi.

Guadeloupe : 05 90 82 16 13

Guyane : 05 94 25 34 57

La Réunion-Mayotte : 02 62 56 78 78

Martinique : 05 96 60 74 16

uniformalion.fr

#soutenirceuxquisengagent